

STUDI E TESTI DI PALAZZO SERRA

COLLANA
DEL DIPARTIMENTO DI LINGUE E CULTURE MODERNE
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI GENOVA

Direttore

Massimo BACIGALUPO

Comitato scientifico

Pier Luigi CROVETTO

Roberto DE POL

Roberto FRANCAVILLA

Claudia HÄNDL

Sergio POLI

Michele PRANDI

Laura QUERCIOLI MINCER

Laura SALMON

Giuseppe SERTOLI

STUDI E TESTI DI PALAZZO SERRA

COLLANA
DEL DIPARTIMENTO DI LINGUE E CULTURE MODERNE
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI GENOVA

Questa collana di studi e testi affianca i *Quaderni di Palazzo Serra* editi dal Dipartimento fin dal 1987. La collana ospita monografie, raccolte di saggi, atti di convegni su temi specifici e edizioni di testi.

“Studi e Testi di Palazzo Serra” is a series of critical and textual studies, conference proceedings, etc., concerning literature, language and culture. It is associated with *Quaderni di Palazzo Serra*, the journal of the Department of Modern Languages and Cultures (University of Genoa, Italy), of which twenty-four issues appeared from 1987–2014.

Palazzo Serra (formerly Palazzo Marc’Aurelio Rebuffo, 1509) was renovated in 1782 for Marchese Stefano Serra by the architect Gio. Battista Pellegrini, with frescos by Carlo G. Ratti. It includes the north tower of one of Genoa’s medieval gates, Porta dei Vacca. Opening on Piazza di Santa Sabina, it is the home of the Department and Library of Modern Languages and Cultures.

I saggi inclusi nella collana Studi e Testi di Palazzo Serra sono sottoposti a Revisione Anonima di Pari (Blind Peer Review) secondo una linea editoriale che si impegna ad affidare il ruolo di Valutatore, di volta in volta, a due studiosi indipendenti — italiani e non — che, per il ruolo svolto nella comunità scientifica e accademica internazionale, sono in grado di garantire la qualità della pubblicazione.

Articles and studies published in Studi e Testi di Palazzo Serra are evaluated and approved by two anonymous referees of recognized scientific and academic standing.

Volume pubblicato con il contributo del Dipartimento di Lingue e Culture Moderne
dell'Università degli Studi di Genova.

Manuela E.B. Giolfo

**Les systèmes hypothétiques
de l'arabe classique**

Étude syntaxique et sémantique
Une hypothèse modale

Avant-propos par
Giuliano Lancioni





Aracne editrice

www.aracneeditrice.it

info@aracneeditrice.it

Copyright © MMXVII

Gioacchino Onorati editore S.r.l. – unipersonale

www.gioacchinoonoratieditore.it

info@gioacchinoonoratieditore.it

via Vittorio Veneto, 20

00020 Canterano (RM)

(06) 45551463

ISBN 978-88-255-0115-5

*Les droits de traduction, numérisation, réimpression
et adaptation même partielle, par n'importe quel moyen,
sont réservés pour tous les Pays.*

*Les photocopies sans l'autorisation écrite de l'Éditeur
sont absolument interdites.*

I édition: mars 2017

Table des matières

9	<i>Avant-propos</i> par Giuliano Lancioni
15	<i>Introduction</i>
29	Chapitre 1 <i>Les structures conditionnelles de l'arabe classique dans la tradition grammaticale arabe</i>
47	Chapitre 2 <i>Les structures conditionnelles de l'arabe classique dans la tradition grammaticale européenne</i>
79	Chapitre 3 <i>Grammairiens arabes et grammairiens européens. Une conclusion comparative</i>
135	Chapitre 4 <i>Le système conditionnel en 'in et la morphologie du système verbal arabe</i>
155	Chapitre 5 <i>La sémantique des structures conditionnelles en 'in du type 'in šarṭ ġawāb al-šarṭ de l'arabe classique</i>
163	Chapitre 6 <i>Analyse du corpus</i>
179	Chapitre 7 <i>Représentation formelle des hypothèses</i>
193	<i>Bibliographie</i>

Avant-propos

par Giuliano Lancioni

Les structures conditionnelles occupent une place centrale dans le système grammatical arabe, en se situant au carrefour d'une série d'oppositions importantes visant à la fois sur l'organisation interne du système et ses relations externes. À niveau structurel, les conditionnelles sont un véritable épitome du système verbal, en employant virtuellement toutes les formes temporelles et/ou aspectuelles dans des oppositions très significatives ; à niveau des relations externes, elles sont un point de repère privilégié pour la comparaison entre les variétés de la langue, qui diffèrent essentiellement pour l'organisation du système verbal (et moins essentiellement pour bien de détails).

En dépit de leur importance cruciale, les structures conditionnelles n'ont reçu que relativement peu d'attention dans la littérature arabisante. Cela contraste ouvertement avec l'importance que la tradition grammaticale arabe leur donne : une fois qu'on les découvre dans la rubrique particulière des particules « qui mandent à l'apocopé deux verbes » (*al-ḥurūf al-jāzima fi'layn*),¹ on est surpris de la richesse de la catégorisation et la finesse de l'analyse des catégories, tout en se limitant aux cas repérés dans le corpus canonique où les grammairiens arabes puisent leurs données linguistiques. On rechercherait en vain une ampleur d'analyse semblable dans les grammaires de l'arabe parues en Europe depuis le prototype rédigé par Sil-

1. Telle est, par exemple, la rubrique choisie par al-Ġalāyīnī dans son *Jāmi' al-durūs al-'arabiyya*, le grand résumé de la grammaire arabe traditionnelle du début du vingtième siècle (Ġalāyīnī 1911).

vestre de Sacy au début du 19^e siècle, qui — ici comme ailleurs et généralement — tendent à simplifier, voire ossifier l'articulation complexe et pluraliste de la tradition grammaticale.²

C'est justement à partir de la redécouverte de la tradition grammaticale par une génération d'arabisantes depuis les débuts des années 1970 qu'un renouvellement des analyses « occidentales » des structures conditionnelles en arabe est découlés.³ Pour ce qui concerne le sujet spécifique qui nous concerne ici, c'est la chercheuse hongroise Kinga Dévényi qui a dédié une étude au traitement des phrases conditionnelles chez les grammairiens arabes.⁴

Malgré cette « renaissance grammaticale » qui a intéressé les études arabisantes à plusieurs vagues dans les derniers quarante ans, la lacune entre histoire de la linguistique, linguistique théorique et grammaire descriptive est loin d'être comblé : les trois domaines ont largement procédé de façon indépendante et, pour ainsi dire, « hors phase », pour de différentes raisons, qui incluent le manque de communication entre domaines de recherches, les différentes perceptions du rôle de l'histoire de la linguistique (qui certains de ses pratiquants ne considèrent qu'une discipline visant l'histoire des idées, sans de conséquences pratiques sur la théorie et la praxis linguistiques contemporaines), une certaine difficulté dans l'individuation des correspondances entre les catégories épistémologiques des grammairiens

2. Des exceptions, notamment les très remarquables études syntaxiques de Reckendorf (Reckendorf 1895), ont eu une portée limitées, tout en se posant en compléments des grammaires existantes plutôt qu'en manuels autonomes.

3. Bien sûr, la relative pauvreté des analyses arabisantes des structures conditionnelles devient presque absolue lorsqu'on passe aux variétés parlées. La remarquable brève étude d'Ariel Bloch sur l'hypotaxe en arabe de Damas (significativement comparée à ce qui se passe dans l'arabe classique) est longtemps restée un hapax isolé dans la littérature scientifique (Bloch 1965).

4. (Dévényi, Kinga 1988).

arabes et celles des théories linguistiques européennes traditionnelles et contemporaines.

Cet important volume de Manuela Giolfo adresse cette dyscrasie de façon directe et fort convaincante. En abordant les constructions conditionnelles du point de vue à la fois de la tradition grammaticale arabe, des grammaires arabisantes et de la linguistique contemporaine, elle offre aux chercheurs une source incontournable pour la compréhension du fonctionnement de ces structures et de leur rôle à l'intérieur du système syntaxique de l'arabe. En faisant cela, l'autrice propose aussi une mise à point très lucide des traits des articulations modales, temporelles et aspectuelles du système verbal de l'arabe classique qui éclaire nombre de questions habituellement négligées par les descriptions courantes de la langue.

À ce propos, la présente étude offre une prospective nouvelle dans l'analyse des structures conditionnelles. Tout en montrant les divergences importantes entre la tradition grammaticale arabe et la tradition grammaticale arabisante en ce qui concerne la hiérarchie des particules conditionnelles, le concept de phrase conditionnelle, la corrélation entre structures conditionnelles et l'opposition accompli/inaccompli, la recherche de Manuela Giolfo examine comment les systèmes introduits par *'in* ont été traités par les plus anciens grammairiens arabes et considère l'opposition entre les formes verbales *yaqum* vs *qāma* (apocopé vs accompli) comme raison d'inclusion/exclusion des structures verbales dans le/du système conditionnel.

De ce point de vue, le volume propose une hypothèse modale selon laquelle la frontière entre les deux séries de formes verbales dans le contexte conditionnel peut être interprétée en termes d'opposition entre les deux catégories modales aristotéliennes de « possibilité » vs « nécessité ». L'hypothèse apporte un nouvel éclairage sur l'interprétation du système verbal dans son ensemble, montrant que la complexité cohérente du système verbal de l'arabe classique

pourrait être expliquée, dans la perspective d'une « sémantique relationnelle », par une interprétation purement relativiste de l'opposition entre conjugaison à préfixes et conjugaison à suffixes dans les différents contextes pragmatiques.

L'exposé du traitement historico-linguistique et grammatical des structures conditionnelles est complété de façon très pertinente avec une étude des occurrences de ces structures dans le texte du Coran, qui est en pratique la principale source ancienne qu'on peut utiliser, en considérant — au-delà des problèmes de datation — que la poésie antéislamique, pour ses exigences poétiques et structurelles, ne présente que peu de cas véritables de périodes hypothétiques complètes.

Cette section a un rôle très important, à mon avis, parce qu'elle contribue à combler une autre lacune, voire l'absence pratique de matériels de corpus authentiques pour l'étude de la langue arabe, qui est encore largement confinée aux matériels sélectionnés de façon plus ou moins fictive par les grammairiens et les lexicographes, plutôt qu'utiliser des données réelles telles que les textes originels les présentent.

Pour toutes ces raisons, je considère *Les systèmes hypothétiques de l'arabe classique* une contribution fondamentale aux études linguistiques et historico-linguistiques tant sur la syntaxe que sur l'économie interne du système verbal en arabe classique.

Bibliographie

Bloch, A.A. 1965. *Die Hypotaxe im Damaszenisch-Arabischen mit Vergleichen zur Hypotaxe im klassisch-Arabischen*. Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes. Deutsche Morgenländische Gesellschaft.

Dévényi, Kinga. 1988. « The treatment of conditional sentences by medieval Arabic grammarians ». *The Arabist* 1 : 11-42.

Ġalāyīnī, Muṣṭafā al-. 1911. *Jāmi' al-durūs al-'arabiyya*. Beirut.

Reckendorf, Hermann, 1863-1924. 1895. *Die syntaktischen Verhältnisse des Arabischen*. Leiden : Brill.

Plan de recherche

La recherche prendra en premier lieu en considération les structures conditionnelles de l'arabe classique dans la tradition grammaticale arabe et dans la tradition grammaticale européenne. Les structures conditionnelles de l'arabe classique ont été traitées dans de nombreux ouvrages et selon plusieurs interprétations soit dans le domaine arabe soit dans le domaine européen. La première partie de la recherche se propose de comparer le point de vue des grammairiens arabes avec celui des grammairiens européens. L'analyse comparée des structures conditionnelles concerne :

- a) le concept de phrase double vs celui de principale/su-bordonnée ;
- b) la hiérarchie des particules conditionnelles et leurs emplois ;
- c) les formes verbales admises dans les structures conditionnelles ;
- d) la corrélation entre structures conditionnelles et « temps » parfait/imparfait (encore appelés accompli/inaccompli).

La recherche prend en considération tous les systèmes de structures conditionnelles du type *'in šarṭ ḡawāb al-šarṭ* tel qu'ils ont été traités chez les principaux grammairiens arabes. Elle considère l'opposition entre formes verbales *yaf'al* vs *fa'ala* comme raison pour l'inclusion/exclusion de certaines structures verbales dans le/du système conditionnel de chaque grammairien considéré.

Afin d'arriver à une interprétation de l'opposition entre formes verbales *yaʿal* vs *faʿala*, on présente une première proposition pour l'interprétation de la frontière entre conjugaison à suffixes et conjugaison à préfixes dans le système verbal de l'arabe classique. On avance par la suite une seconde proposition pour l'interprétation des frontières entre les trois variantes de la conjugaison à préfixes dans le système verbal de l'arabe classique. On présente ensuite une proposition pour l'interprétation dans le contexte conditionnel de la frontière entre conjugaison à suffixes et conjugaison à préfixes et de la frontière entre les deux variantes de la conjugaison à préfixes relevées dans le contexte conditionnel.

On avance l'hypothèse que la frontière entre formes verbales *yaʿal* vs *faʿala* dans le contexte conditionnel peut être interprétée dans les termes de l'opposition entre les deux catégories modales aristotéliennes de la « possibilité » et de la « nécessité ». On teste l'hypothèse sur les occurrences des structures du type *'in šarṭ ġawāb al-šarṭ* dans le Coran et on donne et discute une formalisation des systèmes conditionnels *'in šarṭ ġawāb al-šarṭ* selon la logique modale standard S4.¹

A propos de la définition de « l'arabe classique »

Nous pouvons distinguer, dans une approche synchronique, plusieurs « variétés »² de l'arabe, dans une approche diachronique, plusieurs « états »³ d'une même variété. Ni la variété ni l'état d'une langue ne sont des secteurs strictement délimités de la réalité. Il s'agit plutôt de constructions théoriques utiles

1. Cf. [128] Dummet & Lemmon (1959).

2. La notion de "variété" représente le fait qu'à un moment donné, une langue peut se présenter sous deux ou plusieurs formes. De telles formes correspondent généralement à différents usages sociaux et en tant que tels, ils sont étudiés par la sociolinguistique. Cf. [50] Angheliescu (1993).

3. La notion "d'état" représente le fait qu'une langue évolue dans le temps. Cf. [50] Angheliescu (1993).

au linguiste pour représenter des aspects de la réalité elle-même.

En réduisant au minimum la distinction entre les diverses variétés de l'arabe, il n'en reste pas moins qu'une opposition entre elles qui ne peut être supprimée : celle qui se présente entre la variété dialectale et la variété non-dialectale. De même, en faisant abstraction des phases successives de développement de la variété non-dialectale et en nous plaçant sur le plan temporel, tout simplement sur le point qui nous concerne en tant que spectateurs de notre contemporanéité, il y a au moins une opposition que nous ne pouvons pas supprimer : celle existant entre ce que nous pouvons définir comme l'état contemporain de cette variété et son état non-contemporain.

Le terme « classique » peut être compris soit par opposition à « dialectal » soit par opposition à « contemporain ». ⁴ Ceci revient à faire contemporanément abstraction, en termes synchroniques, d'une réalité qui a dans chaque état les caractéristiques de la *polyglossie* et, en termes diachroniques, de cette ligne de développement temporelle qui, au sein des langues sémitiques, part de l'arabe épigraphique, qui remonte au plus tôt au III^{ème} siècle ap. JC, pour arriver à l'arabe classique, puis moderne.

L'helléniste Jean Psichari (1854-1929) a introduit le concept de *diglossie* pour décrire la situation du grec, qui a longtemps connu une situation où coexistaient deux variétés d'une même langue (*dimotiki* et *katharevousa*). L'arabisant W. Marçais (1874-1956) a repris cette conception par la suite. La théorisation pour un certain nombre de langues, dont l'arabe, de ce concept, a été réalisée par le linguiste américain C. A. Ferguson dans son article « Diglossia », paru dans *Word* en 1959 [132]. Le concept dualiste de *diglossie*, qui distingue l'arabe littéraire de l'arabe vernaculaire, a par la suite été considéré comme insuffisant pour décrire la réalité par

4. Cf. [66] Beeston (1970).

la linguistique arabe contemporaine. C'est pourquoi il a été étendu au fur et à mesure, en se basant sur la prise en considération d'autres variétés, par le concept de *pluriglossie*, *multiglossie* ou *polyglossie*, à tel point qu'actuellement les variétés sont conçues non pas comme des variétés « discrètes », mais comme des variétés formant part d'un *continuum*.⁵

Le « moyen arabe », au départ, est une catégorie historique désignant l'état intermédiaire entre ancien arabe et néo-arabe, mais il est maintenant devenu une catégorie sociolinguistique désignant la variété *mixte* d'arabe, textuellement documentée, mélange d'arabe littéraire et de « déviations » par rapport à l'arabe littéraire, autrement dit un « arabe moyen ».⁶

Il s'agit évidemment d'une opération d'abstraction visant à la création d'un modèle à travers lequel on pourra observer la réalité et sans lequel dès le début de ses études « un linguiste arabisant [...] est voué à la schizophrénie ». ⁷ C'est ce qu'affirme Larcher lorsqu'il rappelle que :

Quand, il y aura 30 ans à l'automne prochain, je me suis inscrit aux Langues O pour faire de l'arabe [...], la secrétaire commise à la scolarité [...] me demanda de sa voix aigre : « arabe *littéral* ou arabe *dialectal* ? » Et devant mon embarras ajouta : « prenez arabe littéral, c'est mieux pour faire de bonnes études en arabe.. »⁸

Mais l'abstraction qui amène un linguiste arabisant à construire la notion « d'arabe classique » est aussi légitimée par le fait que dans le monde arabe l'expérience de la langue est médiata et artificiellement unifiée⁹ sur la base d'au moins

5. Voir par exemple : [121] Dichy (1994), [202] Kaye (1994). Voir également : [245] Larcher (2003d).

6. Voir : [141] Fischer (1991) ; [241] Larcher (2001).

7. [236] Larcher (1998a : 409).

8. [236] Larcher (1998a : 414).

9. S'il est vrai qu'une des variétés, celle que la terminologie française nomme « arabe littéraire », est explicitement et généralement liée à la

deux dogmatismes : un dogmatisme de nature théologique que l'on peut résumer avec le *slogan* « l'arabe, langue du Coran » et un dogmatisme de nature idéologique que l'on peut résumer avec le *slogan* « l'arabe, langue de la nation arabe ». ¹⁰

Le premier *slogan* est construit sur une abstraction qui ne tient pas compte au moins du fait que la langue du Coran correspond à un état particulier d'une variété particulière de l'arabe. Le fait est qu'un

[...] linguiste arabisant sait d'expérience que le "fait coranique", doublé du "fait islamique" (pour reprendre l'excellente terminologie d'Arkoun)¹¹ a entraîné une "classicismation" de cet état de cette variété de l'arabe. De toutes les étiquettes dont on l'affuble, celle de *classique* est la meilleure.¹²

Le second *slogan* est lui aussi construit sur une abstraction, qui correspond à l'utopique *'umma 'arabiyya wāhida* « une nation arabe une », dont l'identité serait tautologiquement fondée sur l'existence « d'une langue arabe une ». Comme l'observe Larcher :

[...] bien que souvent présentés comme antagonistes, ces deux dogmatismes, vont, en matière de langue, dans le même sens. Ils contribuent à accréditer l'idée, en fait le mythe, d'un arabe, comme langue une et unique, intemporelle et intangible. [236] Larcher (1998a : 413)

lettre et en particulier aux lettres, il n'en est pas moins vrai qu'il s'agit d'une variété qui s'écrit mais qui ne se parle pas. L'arabe familier est par contre une variété d'abord orale, ne s'écrivant que secondairement. Cf. [236] Larcher (1998a : 415). Par définition il n'existe donc pas des individus « arabophones » mais seulement des individus « dialectophones » : cf. [200] Kallas (1999).

10. Cf. [236] Larcher (1998a : 411, 413).

11. Cf. [58] Arkoun (1979).

12. Cf. [236] Larcher (1998a : 411).